



Justification sur l'attribution de l'Étiquette environnementale UE Vernis, revêtements pour bois et sols extérieurs et produits pour la protection du bois (UE V)

Produit testé: **AAROSATIN FERRO AQUA 184**
Groupe du produit: **Emaux de finition pigmentés**
Catégorie: **B**
Fabricant / Fournisseur: **AAROLAC AG**



Caractéristiques du produit

Exempte d'aromate Oui Non
Exempt d'étiquetage selon la législation suisse en vigueur sur les produits chimiques Oui Non
Pauvre en composés organiques volatiles (COV) niv. 1 niv. 2 niv. 3 Non
Pauvre en substances sensibilisantes, menaçant gravement l'environnement et CMR Oui Non
Composée à plus de 95 % de matières premières renouvelables Oui Non
Protection du film contre l'infestation par les algues et les champignons Oui Non
Impact de protection du film sur l'environnement aucune faible moyenne élevée
Protection du bois diluable à l'eau diluable aux solvants Non
Conforme aux exigences techniques Oui Non

Résultats des tests

Le produit répond aux exigences d'attribution de l'Étiquette environnementale UE V (Vernis, revêtements pour bois et sols extérieurs et produits pour la protection du bois). Vous trouverez des plus amples informations sur l'Étiquette environnementale sur le site www.stiftungfarbe.org/fr.

Le certificat est valable uniquement si le produit testé est répertorié sur le site www.stiftungfarbe.org/fr. et si le fabricant/fournisseur participe au programme de l'Étiquette environnementale de la Fondation Suisse Couleur. Il est interdit au titulaire du certificat de le transmettre à des tiers. Attention: tout abus entraînera des poursuites pénales. Le certificat perd sa validité si les composants du produit testé font l'objet de modifications et des nouveaux tests doivent alors être réalisés.

Winterthur, 04.01.2022

Signature Fondation Suisse Couleur

Signature Secrétariat technique